

## Les grandes zones d'emploi sont les mieux armées face aux mutations économiques

Les territoires sont inégalement dotés pour faire face aux mutations économiques. Les zones qui abritent les agglomérations les plus importantes de la région apparaissent les moins exposées et sont pourvues des capacités d'adaptation les plus grandes. À l'inverse, les zones d'emploi de Montceau-les-Mines, Le Creusot, Decize cumulent le degré d'exposition le plus fort et les difficultés potentielles les plus grandes à absorber les chocs.

Les mutations économiques en cours modifient sensiblement le paysage économique bourguignon : en dix ans, l'industrie et l'agriculture ont perdu de nombreux emplois (- 12 et - 16 %) alors que dans le même temps, le commerce et les services se sont développés (+ 12 % chacun). Les causes sont multiples : la concurrence internationale accroît la recherche d'une plus grande productivité rendue possible par les progrès techniques, le recours à l'externalisation de certaines fonctions se développe, les modes de consommation évoluent et de nouveaux marchés émergent.

### Des capacités variables d'adaptation

Ces mutations sont porteuses d'opportunités, mais aussi de risques importants car la structure même du tissu économique peut être source de fragilités.

Ainsi, une zone présentant une spécialisation sur quelques activités ou une concentration de son emploi dans un faible nombre d'établissements est particulièrement vulnérable lorsqu'une crise touche un des secteurs concernés. Elle est également exposée aux délocalisations lorsque ses emplois appartiennent à des établissements dépendants car gérés par des entreprises dont le centre de décision est éloigné.

La capacité d'adaptation d'un territoire dépend aussi de son attractivité, de l'adaptabilité de sa main-d'œuvre et de la fluidité du marché du travail qui le rendent plus ou moins apte à se réorienter vers d'autres activités.

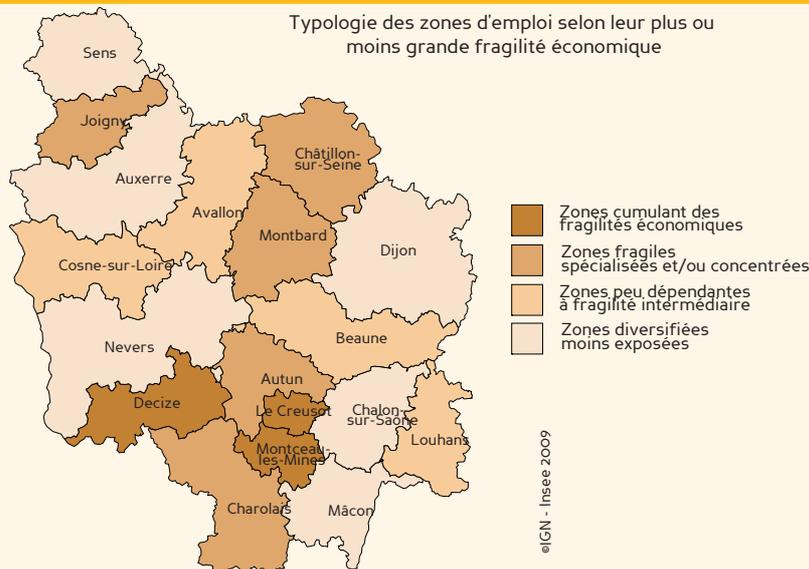
En Bourgogne, les zones d'emploi sont ainsi inégalement armées pour faire face aux risques économiques. Elles peuvent être réparties en quatre groupes : les zones diversifiées peu exposées, les territoires vulnérables cumulant des fragilités économiques et deux groupes de zones intermédiaires.



N°157 - Mars 2010

### Face aux mutations économiques : quatre types de zones d'emploi

Typologie des zones d'emploi selon leur plus ou moins grande fragilité économique



Sources : Insee - LFI 2006, CLAP 2004-2007, REE, taux de chômage localisés (1T2009), estimations d'emploi, recensement de la population de 2006.  
Pôle emploi - DEFM de catégorie A inscrits depuis 12 mois ou plus (1T2009).

## Les grandes zones d'emploi sont peu exposées

Les zones sièges des plus grandes agglomérations de la région, **Sens, Auxerre, Mâcon, Nevers, Chalon-sur-Saône** et **Dijon**, sont peu exposées aux risques économiques. La diversité de leur appareil productif, leurs performances récentes (2004-2006) en termes de créations d'entreprises et d'emplois, et/ou les caractéristiques de leur main-d'œuvre leur confèrent une capacité d'adaptation. En outre, leur économie présente l'avantage d'être surtout orientée vers les services qui est un secteur porteur alors que l'industrie est généralement peu présente. Par ailleurs, dans les zones de Nevers, Mâcon et Dijon, 69 à 74 % des emplois appartiennent à la sphère dite présentielle contre 65 % en Bourgogne : la production y est largement orientée vers la consommation des personnes qui y sont présentes et donc peu dépendante des marchés extérieurs.

Ce constat n'exclut toutefois pas des fragilités. Chalon, par exemple, a dû faire face à la fermeture de Kodak, alors le plus important employeur privé de la région. De même, Sens a un profil unique. La zone est attractive aux populations du fait du desserrement parisien et profite d'une dynamique de créations d'entreprises mais le taux de chômage y est important, la part de la population active sans diplôme élevée et l'industrie a dû faire face à une contraction sensible de ses effectifs sur la dernière décennie.

## Montceau-les-Mines, Le Creusot et Decize sont les plus vulnérables

À l'opposé des zones précédentes, les territoires les plus industriels sont souvent les plus exposés.

Les zones d'emploi de **Montceau-les-Mines, Le Creusot et Decize** sont dans ce cas. Leurs économies cumulent une dépendance marquée, une spécialisation, une concentration élevée et des difficultés d'adaptation de la main-d'œuvre. Le secteur industriel est développé (près de 30 % de l'emploi salarié contre 20 % à l'échelle régionale) et a subi de fortes pertes d'emploi. Signe également que les chocs économiques passés ont profondément touché ces territoires, la population décroît depuis 30 ans. Encore actuellement, ces zones sont en Bourgogne les plus vulnérables. Le tissu productif y est très dépendant : dans

### Trois zones d'emploi cumulent plusieurs fragilités

Zone d'emploi	Taux de dépendance* (%)	Indicateur de créations*	Part de l'emploi dans la sphère présentielle* (%)	Taux de chômage* (%)	Part des chômeurs de longue durée* (%)	Part des cadres et prof. intermédiaires**	Part des sans diplômés***
Montceau-les-Mines	54,5	- 0,4	64,3	10,7	25,9	26,8	37,6
Le Creusot	62,4	0,5	57,9	10,4	26,8	31,6	34,3
Decize	51,6	- 1,0	65,4	8,5	24,0	22,1	37,3
Joigny	57,5	0,2	56,3	9,8	21,2	27,8	39,0
Châtillon-sur-Seine	36,4	- 0,1	63,5	7,3	27,7	21,5	40,5
Montbard	58,1	- 0,3	66,3	7,0	29,6	26,8	35,4
Autun	49,6	- 0,6	66,9	7,8	28,0	27,4	34,1
Charolais	44,9	- 1,1	57,4	7,8	27,6	23,2	37,4
Avallon	39,6	- 0,5	65,4	6,8	13,2	22,9	40,7
Cosne-sur-Loire	47,4	- 0,2	62,9	7,6	27,2	23,5	38,9
Louhans	44,4	- 0,2	51,7	7,1	19,0	21,2	38,8
Beaune	42,7	0,8	56,3	6,2	22,1	27,8	34,1
Sens	46,0	1,0	62,4	10,0	25,5	30,8	38,6
Auxerre	50,8	0,7	66,2	7,9	21,9	31,4	36,0
Mâcon	50,0	0,3	68,9	7,1	21,2	33,1	34,2
Nevers	54,6	0,1	74,1	7,9	23,4	30,2	33,8
Chalon-sur-Saône	58,1	0,8	60,1	8,2	22,7	32,8	31,9
Dijon	59,7	1,3	68,6	7,3	24,3	41,4	26,6
<b>Bourgogne</b>	<b>49,7</b>	<b>0,0</b>	<b>65,0</b>	<b>7,9</b>	<b>23,7</b>	<b>31,8</b>	<b>33,6</b>

Sources : Insee - LIFI 2006, CLAP 2004-2006, REE, taux de chômage localisés (IT2009), recensement de la population de 2006.

Pôle emploi - DEFM de catégorie A inscrits depuis 12 mois ou plus (IT2009).

\* se reporter à l'encadré méthodologique pour les définitions.

\*\* parmi les 15-64 ans. \*\*\* part des sans diplômés et titulaires du Brevet des Collèges parmi les 15-64 ans.

### Méthodologie et définitions

Les zones d'emploi ont été réparties en quatre catégories selon leur plus ou moins grande fragilité face aux mutations économiques, par une analyse en composantes principales réalisée sur les six indicateurs décrits ci-dessous. Les cinq premiers indicateurs sont calculés sur le secteur marchand, agriculture et intérim exclus.

- **Le taux de dépendance** mesure, en 2006, la part des emplois contrôlés par des centres de décision extérieurs à la zone.

- **L'indice de spécialisation** est calculé, en 2007, en sommant les carrés des parts de l'emploi de chaque secteur dans l'emploi total (au niveau de la NES 36). Plus il est élevé, plus l'économie de la zone est orientée vers une ou des activités particulières et exposée au risque sectoriel.

- **L'indice de concentration** est calculé, en 2007, en sommant les carrés des parts de l'emploi de chaque établissement dans l'emploi total (au niveau de la NES 36). Plus il est élevé, plus les emplois de la zone sont concentrés sur de grands employeurs et l'impact local d'une disparition d'établissement sera alors élevé.

- **L'indicateur de créations** est calculé à partir des taux de créations brutes d'emplois et d'établissements sur 2004-2006 à partir d'une analyse en composantes principales réalisée sur toutes les zones d'emplois de France. Il a été centré sur la valeur 0 pour la Bourgogne si bien que les zones d'emploi présentant un indicateur positif sont plus dynamiques que le niveau régional en termes de créations d'entreprises et d'emplois alors que celles présentant un indicateur négatif le sont moins.

- **L'évolution de l'emploi salarié** a été calculée sur la période 1998-2007.

- **Le taux chômage de longue durée** est estimé, au début 2009, à partir du taux de chômage et de la proportion des chômeurs sans aucune activité (catégorie A) et en recherche d'emploi depuis 12 mois au moins.

**La sphère présentielle** comprend les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les autres activités appartiennent à la sphère non présentielle.

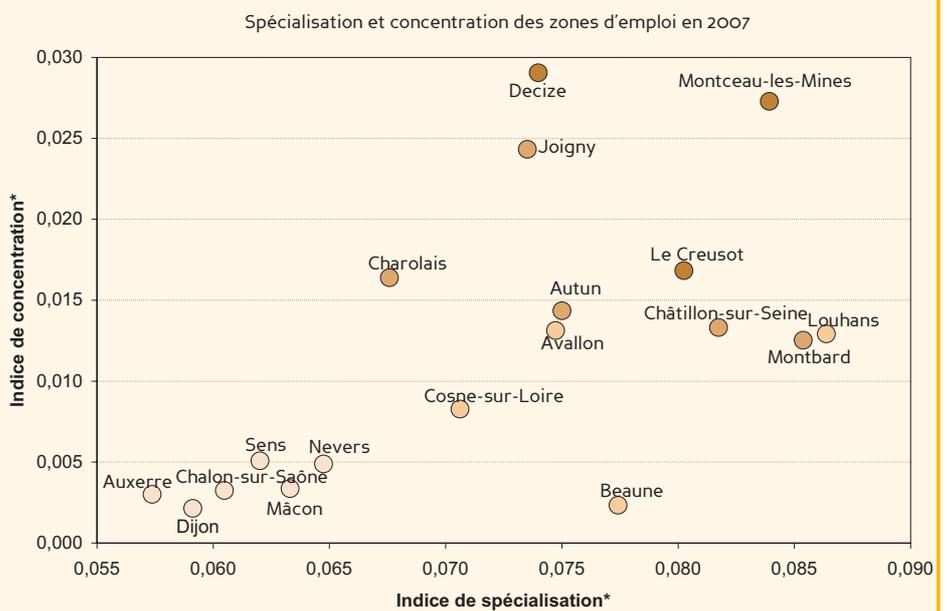
l'industrie surtout, où l'emploi salarié dépend à 74 % de centres de décisions extérieurs à la zone. La concentration est marquée : sur chacune des zones, un cinquième de l'emploi salarié est localisé dans l'un des dix plus gros établissements. En outre, l'économie repose beaucoup sur

des secteurs dominants. Ainsi, à Montceau-les-Mines, la manufacture Michelin de pneumatiques est de loin le principal employeur (chimie-caoutchouc-plastiques). Au Creusot, l'économie est spécialisée dans la métallurgie et la transformation des métaux, les industries

**Les territoires face à la crise**

La crise économique actuelle met à l'épreuve les atouts et fragilités des territoires dans une Bourgogne potentiellement plus fragile car plus industrielle que la moyenne nationale (l'industrie représente 20 % de l'emploi salarié contre 16 % en France). En effet, si le taux de chômage en Bourgogne reste inférieur à la moyenne nationale (8,4 contre 9,1% en septembre 2009), le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté plus fortement dans la région (+ 33 % contre + 30 % en données corrigées des variations saisonnières entre juillet 2008 et novembre 2009). Les territoires les plus touchés sont les zones d'emploi de Châtillon-sur-Seine, du Charolais et de Montceau-les-Mines, zones où l'industrie prédomine et identifiées comme fragiles dans cette publication. Le recul de l'emploi s'est effectivement manifesté en premier lieu dans l'industrie. Dans ce secteur, l'emploi salarié baisse de 6 % de novembre 2008 à novembre 2009 et l'emploi intérimaire de 48 % (évolution 2008-2009 des équivalents temps plein des 10 premiers mois).

**La zone de Montceau-les-Mines cumule spécialisation et concentration**



Source : Insee - CLAP 2007. \* se reporter à l'encart méthodologique  
Champ : emploi salarié marchand non agricole et hors intérim.

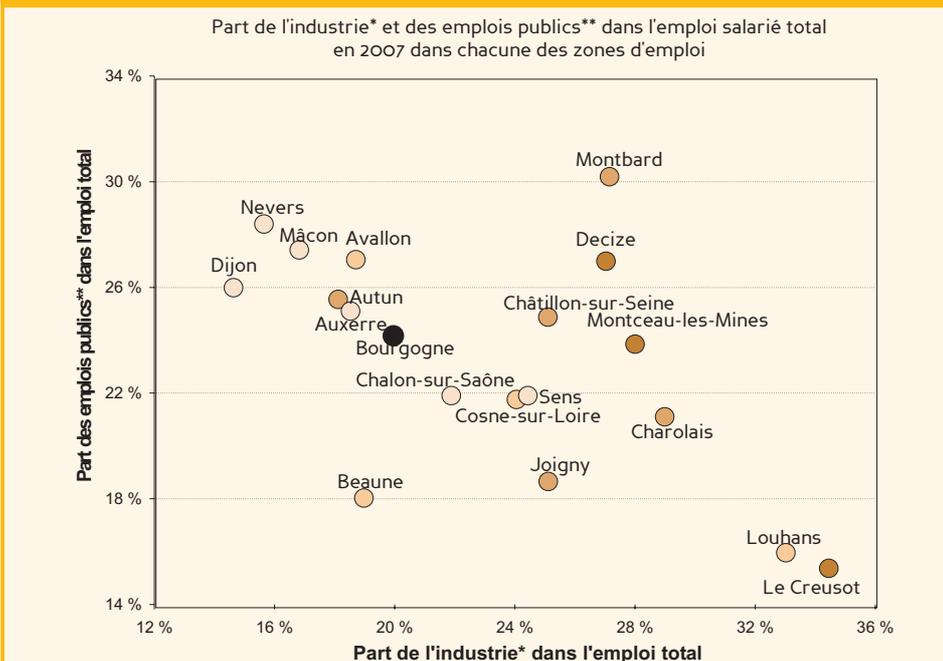
des équipements mécaniques et la construction ferroviaire par la présence des grands employeurs que sont Industeel, Thermodyn et Alstom. Quant à la zone de Decize, son économie est un peu moins spécialisée et ses emplois n'en demeurent pas moins très concentrés avec les établissements Anvis France (Chimie-Caoutchouc-Plastiques) et

Faurecia Automobiles (équipements du foyer). Ces zones figurent parmi les plus touchées par le chômage (9 à 11 % de la population active au début 2009). La population active non diplômée est nombreuse à Montceau-les-Mines et Decize (autour de 37 %). Au Creusot, la part de chômeurs de longue durée est

élevée mais les performances récentes en termes de créations d'établissements ou d'emplois apparaissent dynamiques.

**D'autres territoires présentent des faiblesses plus ciblées**

**Zones du Creusot et de Louhans : industrie très présente, emplois publics peu nombreux**



Source : Insee - CLAP 2007. \* industrie marchande. \*\* emploi appartenant au champ du domaine public. Champ : emploi salarié hors intérim, défense et emplois domestiques.

Également traditionnellement orientées vers l'industrie, cinq zones d'emploi se retrouvent mais à un degré moindre, exposées aux chocs économiques.

Ainsi, les zones de **Châtillon-sur-Seine** et **Montbard** apparaissent spécialisées : la métallurgie-transformation des métaux y pèse respectivement 9 et 12 % de l'emploi salarié total contre 3 % au niveau régional. Dans les zones d'**Autun** et du **Charolais**, les emplois sont concentrés par la présence de grands employeurs comme Dim (industrie textile) pour la première, FPT Powertrain Technologies (industrie automobile) ainsi que Ugine & Alz France<sup>1</sup> (métallurgie, transformation des métaux) pour la seconde. En outre, ces quatre zones apparaissent peu attractives : la création économique est atone entre 2004 et 2006, et la population décroît. La main-d'œuvre y est peu qualifiée et la proportion de chômeurs de longue durée est forte (autour de 28 % contre 24 % sur l'ensemble de la région). Toutefois,

<sup>1</sup> Désormais Arcelor Mittal.

Montbard bénéficie d'un emploi public très présent (30 % des emplois contre 24 % en Bourgogne) grâce notamment à la présence de plusieurs hôpitaux : c'est un atout car ce secteur est moins sujet aux aléas soudains.

Le profil de la zone d'emploi de Joigny est approuvant. L'économie est concentrée : un quart de l'emploi repose sur les dix plus grands établissements (dont l'entreprise Berner dans le commerce de gros). Toutefois, la zone est plus attractive que les précédentes : la population augmente et la création économique est plus favorable.

### Fragilité moyenne pour quatre zones d'emploi

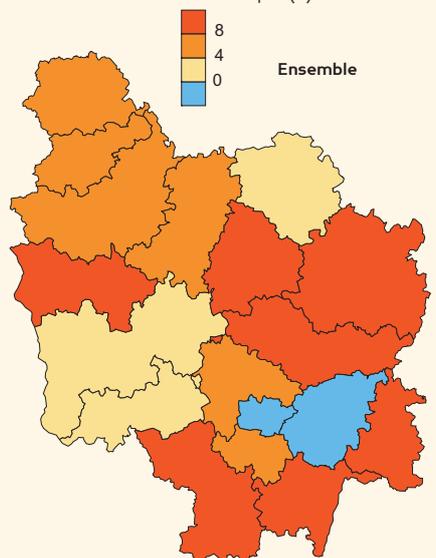
Les zones d'emploi d'Avallon, Cosne-Cours-sur-Loire, Louhans et Beaune présentent une fragilité intermédiaire. Leur population active est moyennement voire peu qualifiée. Le chômage de longue durée est assez important à Cosne (il concerne 27 % des chômeurs). L'économie de Louhans est spécialisée dans les industries agricoles et alimentaires, secteur qui pèse 13 % de l'emploi contre 3 % au niveau régional. Beaune, quant à elle, présente une activité très orientée vers le commerce de gros (12 % de l'emploi contre 5 % sur l'ensemble de la Bourgogne).

Toutefois, des points forts se dégagent. L'emploi a, entre 1999 et 2006, progressé nettement dans des secteurs dominants de ces zones : + 24 % pour les industries agricoles et alimentaires à Louhans, + 24 % pour le commerce à Cosne, + 17 % pour le commerce de gros à Beaune et + 8 % pour l'agriculture à Avallon. En outre, la zone de Beaune jouit d'un dynamisme de créations et la filière viticole bien que soumise aux retournements de conjoncture reste un atout. Enfin, le chômage de longue durée est faible à Avallon.

■ David Brion, avec la participation de Nicolas Monot et Valérie Naigeon (C2R Bourgogne).

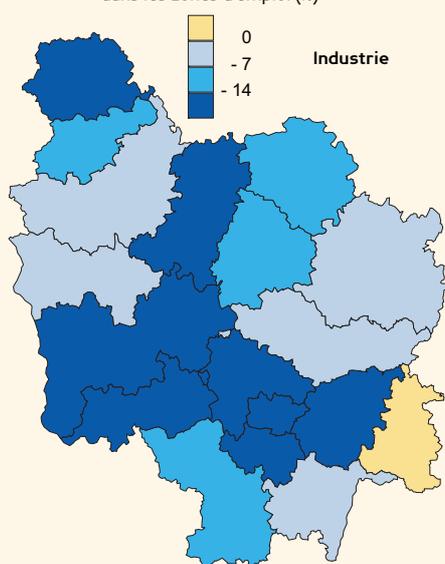
## L'emploi salarié progresse globalement mais se contracte dans l'industrie

Évolution 1998 - 2007 de l'emploi salarié total dans les zones d'emploi (%)



Source : Insee - Estimations d'emploi de 1998 à 2007.

Évolution 1998 - 2007 de l'emploi salarié industriel dans les zones d'emploi (%)



Source : Insee - Estimations d'emploi de 1998 à 2007.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- L'année 2008 en Bourgogne : deux semestres très différents pour une année difficile - Insee Bourgogne Dossier N°53 - juin 2009.
- Les services en Bourgogne : 120 000 salariés en appui des 113 000 salariés de l'industrie - Insee Bourgogne Dimensions N°151 - février 2009.
- Les Très Petites Entreprises en Bourgogne un rôle économique à conforter - Insee Bourgogne Dimensions N°146 - février 2008.
- Spécialisation, concentration et dépendance de l'emploi industriel en Bourgogne - Insee Bourgogne Dimensions N°114 - novembre 2004.

Toutes ces publications sont consultables sur le site internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
Voir aussi le site de C2R Bourgogne : [www.c2r-bourgogne.org](http://www.c2r-bourgogne.org)

Directeur de la publication :  
Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :  
Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :  
Christine Charton

Maquette PAO :  
Thierry Poisse

Cartographie :  
Christophe Clémence

Impression :  
Darantière Quetigny

Dépôt légal :  
à parution  
ISSN 1246-483 X  
© Insee 2010

### Le C2R Bourgogne

Le Centre Régional de Ressources en Bourgogne (C2R) est financé par le Conseil régional et l'État. Il est piloté par les partenaires sociaux. Il intervient essentiellement auprès des décideurs et acteurs régionaux. Il a pour missions de livrer des outils d'aide à la décision et à l'innovation ainsi que de fournir des espaces de réflexion et de compréhension dans les domaines de l'économie, de l'emploi et de la formation. Les productions du C2R Bourgogne sont donc destinées à être utilisées pour l'action. Le présent document, fruit d'un partenariat avec l'INSEE, s'inscrit dans le cadre de ces missions.

C2R Bourgogne  
15 place Grangier  
21000 Dijon  
tél : 03-80-54-14-14  
fax : 03-80-54-14-15